



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Membres : M. BOISNOIR, PASQUINI

Excusé : M. PAREUX

Commission du 12 octobre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Les équipes devront effectuer lors des deux premières semaines de championnat les feuilles de rencontres en double. (Feuille de match informatisée et feuille de match papier).

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



NOUVELLES DES CLUBS DE L'ESSONNE EN COUPE NATIONALE FUTSAL :

Clubs District et Ligue qualifiés pour le tour 2 de la Coupe Nationale Futsal :

- IGNY FUTSAL reçoit GUYANCOURT ES le mercredi 20 octobre 2021 à 20h45, (forfait Guyancourt) Igny qualifié.
- CROSNE se déplace à BONDY FUTSAL le mercredi 20 octobre 2021 à 21h,
- ULIS FUTSAL reçoit ETOILE FC MELUN le samedi 23 octobre 2021 à 21h,
- EPINAY ATHLETICO FC se déplace à SEVRES FUTSAL le dimanche 24 octobre 2021 à 15h.

CHAMPIONNAT FUTSAL

Attestations des Mairies :

Manquent encore les courriers pour les clubs suivants :

- BVE FUTSAL,
- MYA FUTSAL,
- PARTOUT'ATHIS.

FMI NON PARVENUE DU 4 OCTOBRE 2021

MYA FUTSAL 2 / VILLABE ETS 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 19 octobre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

FMI NON PARVENUE DU 9 OCTOBRE 2021

PALaiseau US 1 / ULIS FUTSAL 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport d'arbitre. Remerciements.

Lecture du rapport du club recevant.

Au vu des rapports et des logs, il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

- Match 23974983 du 06/10 – IGNY FUTSAL 1 / PARTOUT'ATHIS 1

Courriel de PARTOUT'ATHIS du 04/10. Report de ce match, au vu du motif invoqué.

Merci aux 2 clubs de convenir au plus tôt d'une nouvelle date et de l'entériner sur Footclubs.

- Match 23974984 du 09/10 – CROSNE FC 2 / EPINAY ATHLETICO FC 2

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait d'EPINAY ATHLETICO FC 2.

Amende réglementaire à EPINAY ATHLETICO FC.

Frais d'arbitrage à la charge de l'équipe de EPINAY ATHLETICO (Article 17.1 du RSG du DEF)

- Match 23974988 du 10/10 – VILLEBON FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 3

Demande de VILLEBON FUTSAL de changement de date via Footclubs.



Accord des deux clubs.

Match reporté à une date ultérieure car VILLEBON FUTSAL a déjà un match le 18/10.

Merci aux 2 clubs de convenir au plus tôt d'une nouvelle date et de l'entériner sur Footclubs.

- Match 23974993 du 11/10 – BVE FUTSAL 3 / REVE 1

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure, en raison de deux matchs consécutifs pour REVE 1.

Merci aux 2 clubs de convenir au plus tôt d'une nouvelle date et de l'entériner sur Footclubs.

- Match 23974994 du 11/10 – VILLABE ETS 1 / VILLEBON FUTSAL 1

Demande de VILLEBON FUTSAL de changement de date via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

Le match est reporté au 18 octobre 2021.

- Match 23974989 du 15/10 – PARTOUT'ATHIS 1 / EPINAY ATHLETICO 2

Courriel de PARTOUT'ATHIS du 04/10. Report de ce match, au vu du motif invoqué.

Merci aux 2 clubs de convenir au plus tôt d'une nouvelle date et de l'entériner sur Footclubs.

- Match 23975001 du 12/11 – PARTOUT'ATHIS 1 / REVE 1

Courriel de REVE du 04/10. Report de ce match, au vu du motif invoqué.

Nouvelle date fixée par la Commission : vendredi 17/12/2021 à 21h.

Prochaine réunion le mardi 19 octobre 2021